

# Invitation à l'Assemblée générale 2021 de Nestlé S.A.

154<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire  
Jeudi 15 avril 2021 à 14 h 30  
En Bergère  
Avenue Nestlé 55  
1800 Vevey, Suisse



# Table des matières

---

Lettre du Président	<b>3</b>
Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration	<b>7</b>
Information, droits de vote, procurations, documentation	<b>17</b>

# Lettre du Président

Chère actionnaire, Cher actionnaire,

En raison de la pandémie, 2020 aura été une année de défis sans précédent pour chacun de nous. Je tiens à remercier toute la famille Nestlé, qui a su être à la hauteur de ces défis, préservant la santé des gens, maintenant l'approvisionnement des aliments et des boissons essentiels et venant en aide à nos communautés. Notre Société a une fois de plus démontré sa résilience et sa fiabilité envers toutes nos parties prenantes.

Malgré ces défis, nous avons continué de progresser dans la réalisation de nos objectifs. En 2020, nous avons mis à jour notre raison d'être: nous croyons en la force d'une bonne alimentation pour améliorer la qualité de vie de tous aujourd'hui, ainsi que celle des générations futures. Nous avons accru notre attention sur les pratiques commerciales numériques et durables alors que notre stratégie Nutrition, Santé et Bien-être et notre approche de Création de valeur partagée nous ont aidées à générer de la valeur durable à long terme. De plus, nous avons intensifié l'innovation et le renouvellement de nos produits et avons adapté notre portefeuille en fonction de l'évolution de la demande des consommateurs.

Dans une période telle que celle que nous vivons, il est encore plus important de garder le bon équilibre. Notre modèle de création de valeur, qui combine la poursuite équilibrée de chiffre d'affaires et bénéfice avec l'utilisation efficace des ressources, nous a permis de continuer à investir dans nos marques, dans notre recherche et nos technologies, ainsi que dans nos employés. Cela nous permet, une fois de plus, de maintenir notre politique de croissance constante du dividende et de poursuivre notre programme de rachat d'actions à hauteur de CHF 20 milliards sur la période de 2020 à 2022.

En décembre 2020, nous avons publié notre feuille de route détaillée contenant des objectifs spécifiques pour atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050, en ligne avec l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat fixé à 1,5° C. Nous invitons nos actionnaires à prendre part à ce chemin.

Afin de refléter l'importance de la durabilité dans sa gouvernance d'entreprise, Nestlé scindera le Comité de nomination et de durabilité existant en un Comité de nomination séparé et un Comité de durabilité ciblé. Ceci permettra aux membres du Conseil d'administration de consacrer plus de temps et d'attention à chaque sujet et d'agir en conséquence.

Nous continuons à être à votre écoute, chère actionnaire, cher actionnaire, et de solliciter votre précieux feedback. A cette fin, nous avons notamment organisé des Tables rondes du Président virtuelles pour nos investisseurs de Suisse, d'Europe, du Royaume-Uni, des Etats-Unis et d'Asie. Ces discussions nous ont aidés à préciser nos priorités stratégiques et à affiner nos objectifs en matière environnementale, sociale et de gouvernance.

Nous avons également tiré profit d'un Conseil d'administration diversifié et bénéficiant d'une grande expérience. Celui-ci a été renforcé depuis 2015 par l'élection de dix nouveaux administrateurs indépendants, chacun apportant son expérience et son expertise hors pair directement utiles au succès de Nestlé.

La sécurité sera à nouveau notre priorité lors de la prochaine Assemblée générale. Par conséquent, et conformément aux réglementations applicables en Suisse en lien avec le COVID-19, les actionnaires ne pourront malheureusement pas participer en présentiel. Les actionnaires auront à nouveau la possibilité d'exercer leur droit de vote par le biais de notre Représentant indépendant. Toutes les questions importantes seront traitées de façon appropriée avant l'Assemblée générale.

Notre membre du Conseil d'administration, Ursula M. Burns, a décidé de ne pas se présenter à la réélection. Le Conseil d'administration tient à la remercier chaleureusement pour ses services hautement appréciés. Nous proposerons à l'Assemblée générale de réélire tous les autres membres du Conseil d'administration ainsi que son Président pour des mandats d'un an. Conformément à notre pratique de gouvernance, toutes les candidates et tous les candidats sont présentés sur notre site internet.

En cas de réélection, je serais honoré de continuer à servir le Conseil d'administration en tant que Président.

En cas de réélection, notre Vice-Président, Henri de Castries restera également Lead Independent Director et Président du Comité de nomination du Conseil d'administration.

Nous vous proposons par ailleurs d'élire un nouveau membre au Conseil d'administration: Lindiwe Majele Sibanda. Outre ses qualités et ses compétences personnelles, Prof. Sibanda apportera au Conseil d'administration son excellente compréhension du continent africain de même que des pays en voie de développement en général, sa profonde connaissance des systèmes alimentaires, et des futurs défis qu'ils impliquent. Prof. Sibanda nous fera également bénéficier de son vaste réseau de relations et d'une compréhension approfondie de nos différentes parties prenantes dans la société.

Nous proposerons également l'élection des membres du Comité de rémunération. En cas de réélection, Pablo Isla continuera d'assurer la présidence de ce Comité.

Au nom de notre Direction et de la communauté Nestlé toute entière, je tiens à vous remercier, chère actionnaire, cher actionnaire, pour la confiance que vous continuez de nous accorder en cette période hors du commun. Nestlé est parvenue à traverser la pandémie de manière remarquable, en implémentant l'orientation stratégique à long terme définie par le Conseil d'administration, tout en relevant les nombreux défis pressants au quotidien.

J'espère sincèrement pouvoir vous accueillir à nouveau en personne lors de notre Assemblée générale l'année prochaine. Restez prudents et prenez soin de vous.

Avec mes salutations les meilleures,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Paul Bulcke', with a large, sweeping initial 'P'.

Paul Bulcke  
Président du Conseil d'administration



# Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

## 1 Rapport de gestion 2020

### *Proposition*

Approbation du Rapport annuel, des comptes de Nestlé S.A. et des comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2020

### *Proposition*

Acceptation du Rapport de rémunération 2020 (vote consultatif)

### *Explication*

Conformément aux statuts de Nestlé S.A., le Conseil d'administration soumet le Rapport de rémunération 2020 à un vote consultatif des actionnaires. Le Rapport de rémunération fait partie du Rapport sur le Gouvernement d'entreprise inclus dans le Rapport de gestion. Il est disponible sur internet ([www.nestle.com/investors/publications](http://www.nestle.com/investors/publications)) ou auprès du Bureau des actions à Cham.

## 2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

### *Proposition*

Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exercice 2020

## 3 Emploi du bénéfice résultant du bilan de Nestlé S.A.

### *Proposition*

#### **Bénéfice résultant du bilan**

Bénéfice reporté	CHF	17 875 863 039
Dividende sur propres actions non distribué <sup>(a)</sup>	CHF	95 416 026
Bénéfice de l'exercice	CHF	4 503 477 145
	CHF	<u>22 474 756 210</u>

#### **Emploi proposé**

Dividende pour 2020, CHF 2.75 par action sur 2 881 000 000 actions <sup>(b)</sup> (2019: CHF 2.70 sur 2 887 141 341 actions)	CHF	<u>7 922 750 000</u>
Solde reporté à nouveau	CHF	<u>14 552 006 210</u>

(a) Le montant de CHF 7 795 281 621 proposé comme distribution de dividende 2019 a été réduit de CHF 95 416 026 dû à l'augmentation de 35 339 269 propres actions détenues par le groupe Nestlé à la date du paiement du dividende.

(b) En fonction du nombre d'actions émises à la date déterminante pour le versement du dividende (16 avril 2021). Aucun dividende n'est versé sur les propres actions détenues par le groupe Nestlé.

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée, le dividende brut sera de CHF 2.75 par action, soit un montant net de CHF 1.7875 par action après paiement de l'impôt fédéral suisse anticipé de 35%.

Le dernier jour de négoce avec droit au dividende est le 16 avril 2021. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 19 avril 2021. Le dividende net sera versé à partir du 21 avril 2021.

## 4 Elections

### *Proposition*

Réélections individuelles de Paul Bulcke comme membre et Président du Conseil d'administration, et de Ulf Mark Schneider, Henri de Castries, Renato Fassbind, Pablo Isla, Ann M. Veneman, Eva Cheng, Patrick Aebischer, Kasper Rorsted, Kimberly A. Ross, Dick Boer, Dinesh Paliwal ainsi que Hanne Jimenez de Mora comme membres du Conseil d'administration (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

### *Explication*

Lors de l'Assemblée générale ordinaire 2020, les actionnaires ont élu le Président et tous les membres du Conseil d'administration pour un mandat d'un an conformément aux statuts. Leurs mandats vont ainsi arriver à échéance à la fin de l'Assemblée générale du 15 avril 2021.

Ursula M. Burns a décidé de ne pas se présenter pour une nouvelle réélection. Ayant rejoint le Conseil d'administration en 2017, Ursula M. Burns a servi la Société en tant que membre du Comité de rémunération depuis 2018. Le Conseil d'administration tient à exprimer sa sincère reconnaissance à Ursula M. Burns pour ses services hautement appréciés.

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de chacun des administrateurs mentionnés ci-après, lesquels ont rendu de précieux services à la Société comme membres du Conseil d'administration:

- 4.1.1 Paul Bulcke, citoyen belge et suisse, né en 1954, Président du Conseil d'administration, Président du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et membre du Comité de nomination et de durabilité. Paul Bulcke a été Administrateur délégué de Nestlé S.A. de 2008 à 2016. En tant que représentant de Nestlé S.A., il est Vice-Président de L'Oréal S.A., France. Paul Bulcke est aussi membre du Conseil d'administration de Roche Holding SA, Suisse. Le Conseil propose de réélire Paul Bulcke en tant que membre ainsi que Président du Conseil d'administration en un seul vote.

- 4.1.2 Ulf Mark Schneider, citoyen allemand et américain, né en 1965, Administrateur délégué (CEO) de Nestlé S.A., membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. U. Mark Schneider a été le CEO de Fresenius Group, Allemagne, de 2003 jusqu'en juin 2016.
- 4.1.3 Henri de Castries, citoyen français, né en 1954, Vice-Président et Lead Independent Director, Président du Comité de nomination et de durabilité, membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et du Comité de contrôle. Henri de Castries a été Président Directeur Général d'AXA, France, jusqu'en 2016. Il est membre du Conseil d'administration de HSBC Holdings plc, Royaume-Uni, et de Stellantis N.V., Pays-Bas.
- 4.1.4 Renato Fassbind, citoyen suisse, né en 1955, Président du Comité de contrôle et membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. Renato Fassbind est Vice-Président du Conseil d'administration de Swiss Re SA et membre du Conseil d'administration de Kühne + Nagel International S.A., les deux en Suisse.
- 4.1.5 Pablo Isla, citoyen espagnol, né en 1964, membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et Président du Comité de rémunération. Pablo Isla est le Président exécutif d'Inditex, Espagne, un des plus grands détaillants de mode au monde détenant des marques comme Zara. Il est l'ancien Co-Président exécutif d'Altadis et était le Secrétaire Général et membre exécutif de Banco Popular, toutes les deux en Espagne.
- 4.1.6 Ann M. Veneman, citoyenne américaine, née en 1949, membre du Comité de nomination et de durabilité. Elle est membre des Conseils du Global Health Innovative Technology Fund, Japon, de la Clinton Health Access Initiative et de Full Harvest Technologies, Inc., les deux aux Etats-Unis. Elle est également membre du Nestlé Creating Shared Value (CSV) Council.
- 4.1.7 Eva Cheng, citoyenne chinoise, née en 1952, membre du Comité de nomination et de durabilité et du Comité de contrôle. Eva Cheng est l'ancienne Présidente d'Amway China et Vice-Présidente exécutive d'Amway Corporation USA. Elle est membre non-exécutif du Conseil d'administration de Haier Smart Home Co., Ltd, Chine.
- 4.1.8 Patrick Aebischer, citoyen suisse, né en 1954, membre du Comité de rémunération. Il est le Président émérite de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). Patrick Aebischer est membre du Conseil d'administration de Logitech International S.A. et Président du Conseil d'administration de Novartis Bioventures SA, les deux en Suisse.

- 4.1.9 Kasper Rorsted, citoyen danois, né en 1962, est le CEO d'adidas, Allemagne, et a été le CEO de Henkel, Allemagne, de 2008 à 2016. Avant de rejoindre Henkel en tant que Senior Vice President en 2005 et d'être nommé membre de la Direction générale en 2007, Kasper Rorsted a occupé des rôles exécutifs supérieurs auprès de sociétés de technologie, dont Hewlett-Packard, Compaq et Oracle. Il est membre du Conseil de surveillance de Siemens AG, Allemagne.
- 4.1.10 Kimberly A. Ross, citoyenne américaine, née en 1965, membre du Comité de contrôle. Elle était directrice financière de WeWork, Etats-Unis, de mars 2020 à octobre 2020. Elle était également directrice financière de Baker Hughes, Etats-Unis, de 2014 à 2017 et directrice financière d'Avon Products, Etats-Unis, entre 2011 et 2014, et de Royal Ahold, Pays-Bas, de 2007 à 2011. Précédemment, Kimberly A. Ross a occupé diverses fonctions de management chez Ernst & Young Global Limited et Joseph E. Seagram & Sons Inc., les deux aux Etats-Unis. Elle est membre non-exécutif du Conseil d'administration de Cigna, Etats-Unis.
- 4.1.11 Dick Boer, citoyen néerlandais, né en 1957, membre du Comité de rémunération, a été Président et CEO d'Ahold Delhaize N.V., Pays-Bas, jusqu'en 2018. Avant la fusion d'Ahold et de Delhaize en 2016, il était Président et CEO d'Ahold N.V., Pays-Bas. Dick Boer est membre du Conseil d'administration de Royal Dutch Shell plc, Royaume-Uni et Pays-Bas. Il est également Président du Comité consultatif de G-Star RAW CV et du Rijksmuseum Fonds, et Président du Conseil de surveillance du Royal Concertgebouw N.V., ainsi que membre non-exécutif du Conseil d'administration de SHV Holdings N.V., tous aux Pays-Bas.
- 4.1.12 Dinesh Paliwal, citoyen américain titulaire de l'Overseas Citizenship of India, né en 1957, membre du Comité de nomination et de durabilité, était Senior Advisor du Conseil d'administration de Harman International Industries Inc. / Samsung et CEO jusqu'en décembre 2020, après avoir été le CEO de Harman entre 2007 et avril 2020. Dinesh Paliwal siège au Conseil d'administration de Raytheon Company, Etats-Unis. Il est également membre de la Business Roundtable, Washington D.C., et du Conseil d'administration de l'U.S.-India Business Council (USIBC).
- 4.1.13 Hanne Jimenez de Mora, citoyenne suisse, née en 1960, est la co-fondatrice et Présidente d'a-connect (group) ag, une société de conseil en management basée en Suisse, qu'elle a fondée en 2002. Hanne Jimenez de Mora est membre des Conseils d'administration d'AB Volvo, Suède, et de Metso Outotec Oyj, Finlande. Elle est également Vice-Présidente et membre du Conseil de surveillance de l'IMD Business School, Suisse.

Pour plus de détails sur les candidats et leurs qualifications, veuillez vous référer à leur biographie dans le Rapport sur le Gouvernement d'entreprise 2020 ou sur notre site internet ([www.nestle.com/investors/corporate-governance/management/boardofdirectors](http://www.nestle.com/investors/corporate-governance/management/boardofdirectors)).

#### *Proposition*

Election de Lindiwe Majele Sibanda comme membre du Conseil d'administration (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

#### *Explication*

Le Conseil d'administration propose l'élection de Lindiwe Majele Sibanda comme membre du Conseil d'administration.

Lindiwe Majele Sibanda, citoyenne zimbabwéenne, née en 1963, est Professeure, Directrice et Présidente du African Research Universities Alliance (ARUA) Centre of Excellence in Sustainable Food Systems, à l'Université de Pretoria, Afrique du Sud. Prof. Sibanda est également coprésidente de la Global Alliance for Climate-Smart Agriculture (GACSA) au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome, Italie. Elle a été Vice-Présidente et soutien aux pays, politiques et partenariats de l'Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA) au Kenya. Pendant treize ans, elle a travaillé en Afrique du Sud en tant que CEO et Chef de Mission du réseau panafricain Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network (FANRPAN) qui opère dans 19 pays africains. De 2016 à 2018, elle a siégé à la Commission EAT-Lancet sur les régimes alimentaires sains issus de systèmes alimentaires durables et a été membre du Conseil consultatif sur les politiques du Centre Australien pour la Recherche Agricole Internationale (ACIAR). Elle est la Directrice générale de Linds Agriculture Services Pvt Ltd. à Harare, Zimbabwe. Lindiwe Majele Sibanda apporte une vaste expérience en matière de durabilité environnementale, de politiques publiques et de systèmes alimentaires durables dans une perspective africaine et globale et enrichira les connaissances du Conseil d'administration dans ces domaines.

Pour plus de détails sur la candidate, ainsi que sur ses qualifications et ses mandats actuels, veuillez vous référer à sa biographie sur notre site internet ([www.nestle.com/investors/corporate-governance/management/boardofdirectors](http://www.nestle.com/investors/corporate-governance/management/boardofdirectors)).

### *Proposition*

Elections individuelles de Pablo Isla, Patrick Aebischer, Dick Boer et Kasper Rorsted en tant que membres du Comité de rémunération (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

### *Explication*

Le Conseil d'administration propose l'élection individuelle des candidats ci-dessous, pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante. S'il est élu, Pablo Isla sera nommé Président du Comité de rémunération.

4.3.1 Pablo Isla

4.3.2 Patrick Aebischer

4.3.3 Dick Boer

4.3.4 Kasper Rorsted

(Comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé 2021)

### *Proposition*

Réélection d'Ernst & Young SA, succursale de Lausanne, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2021 (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

### *Proposition*

Réélection de Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, case postale, 1701 Fribourg, Suisse, en tant que Représentant indépendant (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

## 5 Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration soumet la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe à l'approbation des actionnaires.

### *Proposition*

Approbation, de manière prospective, pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2021 à l'Assemblée générale ordinaire 2022, d'une rémunération totale pour les 13 membres non-exécutifs du Conseil d'administration (y compris le Président, mais non compris l'Administrateur délégué) de CHF 10 millions, dont environ CHF 4,0 millions en espèces, CHF 5,5 millions en actions Nestlé S.A. (bloquées pendant 3 ans) et CHF 0,5 million au titre de cotisations de sécurité sociale et autres honoraires.

### *Explication*

Veuillez vous référer au Rapport du Conseil d'administration concernant les propositions de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe ci-joint.

### *Proposition*

Approbation, de manière prospective, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, d'une rémunération totale maximale pour les 13 membres de la Direction du Groupe, y compris l'Administrateur délégué, de CHF 57,5 millions, dont environ CHF 14,5 millions à titre de salaire de base, CHF 19,5 millions pour le bonus à court terme (calculé sur la base d'une réalisation maximale de tous les objectifs), CHF 15,5 millions pour les plans de participation à long terme (sur la base de la valeur du marché au moment de l'attribution), CHF 4,0 millions pour les futures prestations de prévoyance et CHF 4,0 millions pour les cotisations de sécurité sociale, indemnités diverses et dépenses imprévues.

### *Explication*

Veuillez vous référer au Rapport du Conseil d'administration concernant les propositions de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe ci-joint.

## 6 Réduction du capital

### *Proposition*

- Réduction du capital-actions de CHF 288 100 000 d'un montant de CHF 6 600 000 à CHF 281 500 000 par destruction de 66 000 000 propres actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions;
- Constatation du résultat du rapport de l'organe de révision qui confirme que les prétentions des créanciers sont entièrement couvertes nonobstant la réduction de capital;
- Modification de l'article 3 des statuts comme suit:  
"Article 3 Capital-actions  
Le capital-actions de Nestlé est de CHF 281 500 000 (deux cent quatre-vingt un millions cinq cent mille francs suisses) divisé en 2 815 000 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune, entièrement libérées."

### *Explication*

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver la destruction de 66 000 000 propres actions qui ont été rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions Nestlé S.A. en cours d'une valeur jusqu'à CHF 20 milliards, lancé le 3 janvier 2020 sur une deuxième ligne de négoce de SIX Swiss Exchange. Le capital-actions figurant à l'article 3 des statuts doit être réduit compte tenu de la destruction des 66 000 000 actions susmentionnées.

Dans son rapport de révision à l'attention de l'Assemblée générale, l'organe de révision Ernst & Young SA a confirmé que les prétentions des créanciers sont entièrement couvertes nonobstant la réduction du capital.

La réduction du capital par destruction d'actions ne peut être accomplie qu'après la publication de trois avis aux créanciers conformément à l'art. 733 du Code des obligations suisse. Ces avis aux créanciers seront publiés après l'Assemblée générale ordinaire 2021 dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce. Après l'expiration du délai d'attente de deux mois requis par la loi, la réduction du capital-actions pourra être réalisée et inscrite par le Conseil d'administration au Registre du Commerce.

## 7 **Vote consultatif sur la feuille de route climatique de Nestlé**

### *Proposition*

Soutien de la feuille de route climatique de Nestlé (vote consultatif)

### *Explication*

Le changement climatique est l'un des plus grands défis de la société. En tant que signataire de l'engagement des Nations Unies « Business Ambition for 1.5° C », Nestlé a été l'une des premières entreprises à dévoiler sa feuille de route climatique détaillée assortie d'un calendrier pour réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et parvenir à zéro émission nette d'ici 2050. La portée de notre plan de zéro émission nette s'étend à toute la chaîne d'approvisionnement de Nestlé: des champs et fermes dans lesquels nos ingrédients sont cultivés jusqu'aux étagères des magasins de détail. Par nos marques neutres en carbone il se déploie jusqu'à la table du consommateur. La feuille de route climatique est disponible sur internet ([www.nestle.com/sites/default/files/2020-12/nestle-net-zero-roadmap-fr.pdf](http://www.nestle.com/sites/default/files/2020-12/nestle-net-zero-roadmap-fr.pdf)).

Les efforts de Nestlé pour atteindre zéro émission nette s'étendent à trois domaines principaux: (i) L'entreprise collabore déjà avec plus de 500 000 agriculteurs et 150 000 fournisseurs pour leur apporter son soutien dans la mise en œuvre des pratiques d'agriculture régénérative; (ii) dans ses 800 sites répartis dans les 187 pays où elle exerce ses activités opérationnelles, Nestlé prévoit d'achever sa transition vers une utilisation de 100% d'électricité renouvelable au cours des cinq prochaines années; et (iii) au sein de son portefeuille de produits, Nestlé élargit continuellement son offre de produits respectueux du climat, notamment les aliments et boissons d'origine végétale, et reformule ses produits afin qu'ils soient plus respectueux de l'environnement.

Nestlé estime que les actionnaires doivent pouvoir donner leur avis s'agissant des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et salue les changements de la législation suisse à venir dans ce domaine. Dans l'intervalle, le Conseil d'administration souhaite obtenir, par un vote consultatif, le soutien des actionnaires pour sa feuille de route climatique.



# Information, droits de vote, procurations, documentation

## Information

Compte tenu de l'évolution de la pandémie COVID-19, le Conseil d'administration a décidé, conformément à l'art. 27 de l'Ordonnance 3 COVID-19 du Conseil fédéral du 19 juin 2020, de tenir l'Assemblée générale sans la présence des actionnaires. Les droits de vote peuvent être exercés exclusivement par l'intermédiaire du Représentant indépendant. Toutes questions importantes des actionnaires seront traitées avant l'Assemblée générale ordinaire; des Tables rondes du Président virtuelles ont eu lieu pour les investisseurs institutionnels. Aucune carte d'entrée ne peut être commandée et l'admission à l'Assemblée générale en personne ne sera pas possible.

Les discours du Président et de l'Administrateur délégué (CEO) prononcés lors de l'Assemblée générale seront mis en ligne le 15 avril 2021 dès 14h30 (HAEC) sur [www.nestle.com/investors/corporate-governance/annualgeneralmeeting](http://www.nestle.com/investors/corporate-governance/annualgeneralmeeting).

## Droits de vote

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 8 avril 2021 à 12h00 (HAEC) pourront exercer leur droit de vote. L'enregistrement des actions afin de déterminer le droit de vote n'a pas d'effet sur la négociabilité des actions en question.

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 25 mars 2021 recevront automatiquement une invitation à l'Assemblée générale. Les actionnaires dont l'inscription au registre des actions avec droit de vote est effectuée à partir du 26 mars 2021 et qui souhaitent exercer leur droit de vote sont priés de s'adresser au Bureau des actions.

## Procuration au Représentant indépendant

Vous pouvez exercer vos droits de vote exclusivement par l'intermédiaire du Représentant indépendant Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires. Nous vous remercions de bien vouloir utiliser le Bulletin-réponse en précisant vos instructions de vote au verso de celui-ci et l'envoyer jusqu'au 8 avril 2021 au Représentant indépendant en utilisant l'enveloppe ci-jointe. Alternativement, vous avez la possibilité de donner des instructions de vote au Représentant indépendant par voie électronique en accédant à la plateforme électronique des actionnaires «GVMANAGER Online» via [www.gvmanager.ch/nestle](http://www.gvmanager.ch/nestle) et en entrant votre code d'accès personnel ou en utilisant le code QR personnel fourni dans la lettre d'accompagnement. Votre accès personnel au portail électronique des actionnaires est ouvert jusqu'au 12 avril 2021, 23h59 (HAEC).

## Documentation

Veillez trouver en annexe le résumé du Rapport de gestion 2020 avec un aperçu des résultats financiers réalisés tant par Nestlé S.A. que par le groupe Nestlé au cours de l'année 2020. Pour des informations plus détaillées sur les résultats financiers et sur les secteurs d'activité de notre entreprise, nous vous invitons à commander le Rapport de gestion 2020 complet (qui inclut le Rapport sur le Gouvernement d'entreprise et le Rapport de rémunération 2020) en cochant la case correspondante sur le Bulletin-réponse. A l'aide du même document, vous pouvez pré-commander le rapport semestriel janvier-juin 2021 qui paraîtra au mois de juillet 2021. Ces documents sont aussi à votre disposition sur notre site internet ([www.nestle.com/](http://www.nestle.com/))

investors/publications). De plus, le Rapport de gestion 2020 est disponible pour consultation par les actionnaires au siège social de Nestlé S.A. sis Avenue Nestlé 55, 1800 Vevey, Suisse.

Nous vous prions d'adresser toute question et correspondance concernant l'Assemblée générale ordinaire au Bureau des actions de Nestlé S.A., case postale 665, 6330 Cham, Suisse, téléphone +41 41 785 20 20, télécopie +41 41 785 20 24 ou courriel [shareregister@nestle.com](mailto:shareregister@nestle.com).

### **Information**

Toutes les informations destinées aux actionnaires sont disponibles sur [www.nestle.com/investors](http://www.nestle.com/investors).

Nestlé S.A.

Le Conseil d'administration

Cham et Vevey (Suisse), 16 mars 2021



